

Chaumont, le 27 février 2017.

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Expérimentation des «Brigades Territoriales de Contact»

---

L'organisation de la Gendarmerie Nationale a connu, ces dernières années, de nombreuses évolutions. Dans la volonté de maintenir un service public de qualité, elle a fait évoluer son maillage territorial en prenant en compte les nouveaux bassins de populations et l'évolution de la délinquance. Malgré ces adaptations régulières, certains territoires, notamment ruraux, ont pu craindre un délaissement voire l'apparition de déserts de sécurité.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, la gendarmerie nationale va conduire dans 27 départements volontaires une expérimentation en lançant 30 « brigades de contact ». Elle vise à maintenir la présence vigilante de la gendarmerie dans la profondeur des territoires, en déchargeant des brigades dédiées de tâches chronophages et en sanctuarisant leurs missions de proximité et de contact sur le terrain.

La Haute-Marne participe activement à cette expérimentation nationale. C'est la brigade de gendarmerie de Saint-Blin, au sein de la compagnie de gendarmerie départementale de Chaumont, qui a été retenue. Il s'agit de s'inscrire dans l'esprit de cette expérimentation tout en l'adaptant, de manière pragmatique, aux configurations locales.

#### ***La proximité, ADN de la brigade territoriale de gendarmerie***

L'essence de la brigade de gendarmerie est la proximité.

Implantée au cœur du territoire dont elle a la charge, le contact avec la population et les élus, la surveillance du territoire et le recueil du renseignement constituent les missions prioritaires de la brigade territoriale de contact de Saint-Blin.

Cette unité n'a pas vocation à accueillir le public à la brigade mais à aller à la rencontre des citoyens. Ces contacts participeront au développement et à l'animation des dispositifs de prévention et de partenariat (exemples : conventions avec le monde agricole, dispositifs de participation citoyenne).

En conséquence, la population doit percevoir une amélioration de la visibilité de l'action de la gendarmerie grâce à une présence visible sur le terrain dans les créneaux adaptés aux attentes de la population et des activités locales (braderies, kermesses, activités sportives et associatives, marchés)

### ***Le profil de la brigade de Saint-Blin adapté à l'expérimentation***

Le choix de l'expérimentation s'est porté sur la brigade de gendarmerie de Saint-Blin, unité faisant partie d'une communauté de brigades composée de trois unités (Andelot-Blancheville, Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, Saint-Blin). Située au coeur d'un territoire rural, sa charge judiciaire et d'accueil du public est moindre que celle des brigades voisines.

La structure des brigades d'Andelot-Blancheville et de Bourmont permettra de maintenir l'équilibre opérationnel pour la gestion des interventions, des procédures et de l'accueil du public dans leurs bureaux, avec l'appui des moyens spécifiques de la compagnie (brigade des recherches, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) et des réservistes du groupement.

### ***Les modalités de l'expérimentation de la brigade de contact de Saint-Blin***

La brigade territoriale de contact de Saint-Blin se compose des militaires déjà affectés dans cette unité.

Son action s'inscrit dans un dispositif global de niveau compagnie (arrondissement de Chaumont) permettant une complémentarité et une subsidiarité des moyens.

Son assiette territoriale est la circonscription habituelle de la communauté de brigades d'Andelot-Blancheville.

Cette unité ne gère pas les interventions courantes (sauf situation urgente) et n'est pas destinée à accueillir le public à l'unité, sauf sur rendez-vous. Elle a vocation à aller à la rencontre de la population et des élus. Cette volonté de contact se retrouve dans la dénomination de l'unité (*Brigade Territoriale de **Contact***).

Elle dispose d'une adresse mail spécifique et reste joignable téléphoniquement.

Son action s'exerce à l'extérieur de l'unité, en uniforme. Les créneaux horaires choisis permettent d'être au contact de la population, sur les lieux de vie et dans les horaires et jours d'affluence (jours de marché, fêtes de village, réunions d'associations ou de clubs sportifs, réunions d'élus, etc.).

Les contacts établis doivent également faciliter le développement des partenariats, des dispositifs de prévention de la délinquance, de détection des situations de détresse ou de comportements à risques.

Cette expérimentation, d'une durée d'au moins six mois, offre des perspectives intéressantes et devrait apporter une réelle plus-value dans la visibilité de l'action de la gendarmerie et la prévention de la délinquance. Si toutefois l'expérience n'apportait pas les résultats espérés, le dispositif reste réversible. Ainsi, la gendarmerie se réserve la possibilité de revenir, sans préjudice pour la population, à la situation antérieure.

Vous êtes cordialement invités à suivre le premier jour d'activité de l'unité  
le **mercredi 1<sup>er</sup> mars** inscriptions et modalités auprès de l'aspirante Desprez :-  
aurelie.desprez@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 03 25 30 50 35.